

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 décembre 2018

Délibération 03-003: Avance remboursable du Département pour le déploiement de la fibre

Intervention de Nadine Lambert

Conseillère départementale du Cœur de Béarn

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Sans vouloir déclencher les foudres auxquelles nous avons eu droit, lors de la dernière session, sur ce dossier, nous voulons rappeler, très rapidement, trois choses.

- D'abord, indiquer à nouveau que nous sommes favorables à ce projet et que nous saluons son ambition et sa complétude.
- Ensuite, rappeler que ce vote favorable ne nous empêche pas d'apporter une vigilance particulière quant à sa mise en œuvre : nous souhaitons à cet égard qu'un premier bilan soit fait, dans un an et dans cette enceinte, sur la mise en œuvre du projet, la tenue des délais et le déploiement sur les sites prioritaires.
- Enfin, vous rappeler les termes de notre demande maintes fois exprimées, y compris dernièrement par un courrier du Président du groupe de gauche, resté sans réponse : nous souhaitons communication de l'ensemble des annexes au contrat de DSP. Nous avons votées ces annexes sans en avoir eu connaissance préalablement et vous tardez toujours à nous les donner. Nous souhaitons donc connaître, notamment, le calendrier retenu commune par commune, la liste de sites prioritaires et le catalogue tarifaire.